



Communiqué

Rentrée scolaire 2021-2022

La Ville s'investit pour les écoles et les enfants de Lausanne

La Ville de Lausanne poursuit l'ouverture de nouvelles écoles pour accompagner sa croissance démographique, tout en faisant un gros effort de rénovation des bâtiments les plus anciens. Par ailleurs, le projet pilote de journée continue lancé à Villamont a été évalué et sera étendu à trois nouveaux sites scolaires. Enfin, de nouvelles mesures novatrices pour améliorer la santé bucco-dentaire des écoliers sont mises en place à partir de la rentrée 2021.

35 nouvelles classes et trois APEMS accueilleront les élèves à la rentrée

Selon les projections démographiques, la population scolaire lausannoise augmentera de près de 20% à l'horizon 2030, soit 2'650 élèves supplémentaires. Cela implique la création de 145 nouvelles classes et infrastructures complémentaires – salles spéciales, de gymnastique et d'accueil parascolaire.

Conscient de cette réalité, le Service des écoles et du parascolaire déploie d'importants efforts pour accompagner cette croissance et répondre à l'évolution des besoins de l'école. Malgré les difficultés dues à la pandémie, la construction de nouveaux bâtiments scolaires a suivi son cours et quelque 700 élèves intégreront 35 classes flambant neuves à la rentrée ; alors qu'en octobre 2020 le nouveau collège de Riant-Pré est ainsi sorti de terre dans le quartier des Fiches, de nouvelles classes, sur les sites d'Eglantine, de Béthusy et de Praz-Séchaud (Petits Cailloux), seront ouvertes à la rentrée. D'autres chantiers sont en cours comme la nouvelle annexe du Belvédère qui sera inaugurée à l'automne 2022 et l'école primaire des Plaines-du-Loup prévue pour 2023.

En complémentarité avec les infrastructures scolaires, trois nouveaux APEMS situés à Riant-Pré, Eglantine et Praz-Séchaud ont également vu le jour sur ces sites scolaires et offriront 144 places d'accueil destinées à faciliter la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle pour les parents lausannois. Ces nouveaux sites contribueront ainsi pleinement à jouer un rôle central dans la vie de quartier.

Rénovation de sites existants

En parallèle à ces nouvelles constructions, le vaste processus de rénovation et d'assainissement du parc immobilier scolaire se poursuit pour, d'une part, améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et, d'autre part, offrir aux élèves des conditions d'apprentissage optimales. Outre l'importante rénovation du collège de St-Roch actuellement en cours, qui devrait voir son épilogue à l'automne 2023, le Service des écoles entame la rénovation des collèges de Montoie et de la Barre. Durant cet été, 6 classes du collège du Vieux-Moulin ont été refaites et équipées à neuf, tout comme deux étages du collège des Bergières. Différents locaux des collèges de La Sallaz, de Malley et de Vers-chez-les-Blanc ont également été rénovés.

Développement de la journée continue pour les 7-8P

Par ailleurs, afin de répondre aux besoins socio-éducatifs des élèves du cycle 7-8P, la Ville a lancé en 2020 un projet pilote au collège de Villamont. Il s'agissait de mettre en place un encadrement plus professionnel, avec un contrôle des présences, afin de répondre aux injonctions légales et à la mise en œuvre de la journée continue de l'écolier, pour les plus grands. Le projet ayant globalement répondu aux attentes des familles, en termes d'offre et de qualité, il sera étendu aux établissements de Béthusy, Rouvraie et Coteau-Fleuri pour cette rentrée 2021/2022, avec quelques adaptations. Ce concept devrait être généralisé ensuite à tous les établissements lausannois la rentrée suivante.



Prise en charge des soins bucco-dentaires améliorée

Consciente de l'importance de la santé bucco-dentaire chez les écoliers, la Ville de Lausanne, à travers ses sept cabinets dentaires et son cabinet d'orthodontie, s'implique de longue date dans cette thématique. Elle vient de mettre en place trois nouveautés pour la rentrée 2021 :

- La Ville de Lausanne, via son Office dentaire scolaire, participera de manière volontaire dès la rentrée scolaire 2021 au programme du Département vaudois de la santé et de l'action sociale visant à remplacer les dépistages dentaires par de véritables contrôles complets. Ces derniers, dont le coût sera assumé par le Canton de Vaud, pourront comporter un contrôle radiographique si nécessaire et permettront d'évaluer de manière précise l'état de santé bucco-dentaire de l'ensemble des écoliers rentrant en première année primaire (1P). Le dépistage actuellement effectué lors des années supérieures est bien sûr maintenu.
- Soucieux d'offrir une qualité de soins dans des environnements adéquats, le nouveau cabinet dentaire situé à la Croix d'Ouchy a été inauguré au printemps 2021 pour remplacer celui de Montchoisi devenu obsolète et trop exigu. Ce nouveau cabinet offre ainsi toutes les garanties technologiques nécessaires pour assurer des soins dentaires aux élèves dans le meilleur environnement possible.
- Enfin, afin de garantir des soins dentaires à un maximum d'enfants et pour que les barrières financières ne soient pas des entraves à une bonne hygiène bucco-dentaire, le droit aux aides existantes a été élargi, de manière à rendre la santé dentaire accessible aux familles à moyens modestes.

Par ces investissements, la Ville de Lausanne répond aux besoins de la scolarité obligatoire mais elle s'engage aussi pour que les enfants puissent aborder les apprentissages dans les meilleures conditions sanitaires et sociales possibles.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/sep

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **David Payot, directeur Enfance, jeunesse et quartiers, +41 78 647 12 86**
- **Barbara de Kerchove, cheffe des écoles et du parascolaire, + 41 21 315 64 62**
- **Béatrice Delanoy Ortega, cheffe service santé et prévention, +41 21 315 66 10**

Lausanne, le 19 août 2021